ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

Communiqué de presse
26 juin 2020

Crise sanitaire : l'Académie des beaux-arts tire un premier bilan de son soutien aux artistes

Le soutien aux artistes en difficulté fait pleinement partie des missions de l'Académie des beaux-arts. L'épidémie de *Covid-19*, qui a traversé le pays comme une grande partie du monde, a touché le secteur culturel et les artistes très durement. Conscients de cette situation, **les membres de l'Académie ont rapidement souhaité mettre en place un fonds d'urgence pour venir en aide aux artistes en difficulté dès les premiers jours du confinement.**

Ainsi l'Académie a-t-elle mobilisé très rapidement ses ressources financières propres pour créer ce fonds d'urgence que sont par ailleurs venus abonder très généreusement deux de ses membres, Marc Ladreit de Lacharrière et Michel David-Weill (section des membres libres). Ce fonds a permis d'avoir une attention toute particulière envers les artistes dont la création et l'expression artistiques ont été fortement perturbées par cette crise épidémique et qui échappent pour certains aux mécanismes de solidarité mis en place par les pouvoirs publics.

Pendant toute la période de confinement, les dossiers ont été examinés par le bureau de l'Académie des beaux-arts composé de Laurent Petitgirard (section de composition musicale), secrétaire perpétuel, Jean Anguera (section de sculpture), président, et Alain Charles Perrot (section d'architecture), vice-président, qui ont souhaité s'adjoindre l'expertise de trois de leurs confrères en la personne d'Astrid de la Forest (section de gravure), Jean-Michel Othoniel (section de sculpture) et Erik Desmazières (section de gravure).

Le fonds d'urgence a ainsi pu bénéficier à **56 artistes** dont l'Académie a directement examiné les dossiers **pour un total de 274 000 euros ainsi qu'à 60 artistes en résidence à la Cité internationale des arts pour un total de 45 000 euros, dans le cadre d'un partenariat renforcé entre l'Académie des beaux-arts et la Fondation.**

319 000 euros ont ainsi pu être versés à 116 artistes en difficulté.

L'Académie des beaux-arts a par ailleurs décidé, ce mercredi 24 juin, d'abonder à hauteur de 30 000 euros le fonds d'urgence mis en place par le Centre national des arts plastiques (CNAP) pour aider ponctuellement les artistes-auteurs et les auteurs - critiques, commissaires, et théoriciens d'art de la scène française - qui subissent une perte de rémunération à l'occasion des annulations et reports d'expositions ou d'événements.

L'Académie des beaux-arts a également réuni, ce mardi 23 juin, sa commission statutaire dite « des aides et encouragements ». Au cours de cette réunion, 24 artistes malades ou en situation de handicap ont reçu un soutien pour un montant total de 58 000 euros et 18 artistes en situation de précarité ont été soutenus pour un total de 51 000 euros. La commission a par ailleurs accordé 9 aides venant en soutien à un projet artistique pour un total de 35 000 euros. Enfin, 4 associations ont reçu un soutien pour un montant total de 35 000 euros.

L'Académie a considéré, enfin, que son soutien aux artistes passait également par la reprise de ses activités. **Les réunions des jurys des différents prix et bourses remis par l'Académie des beaux-arts se sont tenus depuis le déconfinement et l'exposition des œuvres des 4 artistes lauréats des Prix artistiques en peinture de la Fondation Simone et Cino Del Duca (Guillaume Bresson, Damien Deroubaix, Pierre Monestier, Tursic & Mille) se tient du 18 juin au 9 août dans le Pavillon Comtesse de Caen du Palais de l'Institut de France.**

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Elle encourage la création artistique dans toutes ses formes d'expression par l'organisation de concours, l'attribution de prix qu'elle décerne chaque année, le financement de résidences d'artistes, l'octroi de subventions et veille à la défense du patrimoine culturel français. Instance consultative des pouvoirs publics, l'Académie conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importantes fondations culturelles telles que la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris, la Villa les Pinsons à Chars et la galerie Vivienne dont elle est copropriétaire.

Aujourd'hui, l'Académie comprend statutairement 63 membres et 63 correspondants répartis au sein de 9 sections artistiques.

Hermine Videau - Responsable du service de la communication et des prix
tél. : 01 44 41 43 20
com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier - Chargée des relations presse
23, quai de Conti – 75006 Paris
tél. : 01 44 41 44 58
pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr